

# La flambée des prix persiste et s'aggrave

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5311 - Dimanche 28 février 2021 - Prix : 10 DA

Béjaïa

## 56 quintaux de viande saisis

Page 16

Des partis politiques se remettent au travail

# Les législatives en ligne de mire

Page 3

## Le rapport qui achève l'amitié américano-saoudienne

Par Mohamed Habili

**E**ntre la nouvelle administration américaine et l'Arabie saoudite, si ce n'est pas exactement la rupture, ce n'est pas non plus le beau fixe, il s'en faut de beaucoup. Leurs relations ont désormais tendance à se détériorer chaque jour davantage. Depuis la publication, intervenue hier, du rapport élaboré par le renseignement américain relatif à l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi, dans lequel la responsabilité du prince héritier, Mohammad Ben Salmane, est clairement affirmée, on peut même se demander si ces relations ont un avenir qui soit dans le droit fil de leur passé. Certes, les Américains n'ont pas l'intention de prendre des sanctions contre le prince héritier, comme ils l'ont fait contre d'autres personnes de son entourage impliquées dans le crime commis dans le consulat saoudien d'Istanbul un certain 2 octobre 2018, mais ce n'est pas cette ultime retenue qui pourra les absoudre aux yeux des Saoudiens. Pour ces derniers l'irréparable a été commis dès lors qu'il a été spécifié dans le rapport que le crime avait été approuvé par lui. Si pour les Américains, très portés en effet aux subtilités d'ordre juridique, il existe une différence entre approuver et ordonner un crime, pour les Saoudiens en revanche, c'est du pareil au même.

Suite en page 3

## Risque de propagation du variant anglais du Covid-19 en Algérie

# Les médecins pour un respect strict des mesures de prévention



PH/D. R.

Après l'annonce de l'Institut Pasteur de l'arrivée du variant britannique du Covid-19 en Algérie, les professionnels de la santé, qui ont confirmé que cette souche est très contagieuse par rapport à la version précédente, ont aussitôt appelé à une vigilance stricte et au respect rigoureux des mesures de prévention contre la propagation du virus. Page 2

Asphyxie au monoxyde de carbone

## Les Algériens appelés à l'aération de leur domicile

Page 3

Huile d'olive

## Un producteur algérien de Djelfa, lauréat d'un concours à Dubai

Page 4

Risque de propagation du variant anglais du Covid-19 en Algérie

# Les médecins pour un respect strict des mesures de prévention

■ Après l'annonce de l'Institut Pasteur de l'arrivée du variant britannique du Covid-19 en Algérie, les professionnels de la santé, qui ont confirmé que cette souche est très contagieuse par rapport à la version précédente, ont aussitôt appelé à une vigilance stricte et au respect rigoureux des mesures de prévention contre la propagation du virus.

Par Louisa Ait Ramdane

La forte transmissibilité du variant britannique fait craindre une remontée de la pandémie en Algérie. Cependant, pour les médecins le respect des mesures de prévention est suffisant pour freiner sa propagation. À cet égard, l'expert en virologie Yahia Mekki a déclaré, lors de son passage à la Chaîne 1 de la Radio nationale, que le variant britannique découvert est la même version du virus Covid-19 avec quelques changements dans les composants génétiques. Le D Mekki a souligné que son danger réside dans son taux de propagation sévère, qui atteint 70 % de plus que la version précédente. Concernant la protection des personnes qui ont déjà contracté le coronavirus, il dit qu'elles ne sont pas protégées de la nouvelle infection. De son côté, le chef du service des maladies infectieuses de l'hôpital de Rouiba, le D Abdelbasset Keffi, a rassuré que le respect des mesures préventives telles que l'éloignement social et l'utilisation d'un masque de protection et autres sont largement suffisantes pour faire face à l'épidémie.

Pour rappel, jeudi passé, l'Institut Pasteur d'Algérie a annoncé la détection de deux cas du variant britannique du coronavirus sur des PCR positives, datées du 19 février, «portant les mutations N501Y et

D614G avec délétion des positions 69-79, qui sont des signatures génétiques de ce variant, détecté pour la première fois le 20 septembre 2020 dans la ville de Kent, en Grande-Bretagne». Ces deux souches mutantes ont été détectées chez un membre du personnel de santé de l'EHS de psychiatrie de Cheraga, isolé actuellement, et chez un immigré venant de France pour l'enterrement de son père. L'Institut a rappelé que «la grande attention portée aux mesures de distanciation sociale et le port du masque de protection dans le cadre du protocole sanitaire sont les meilleurs garants du maintien de la stabilité enregistrée actuellement».

Selon les déclarations du ministre de la Santé et les membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie dans notre pays, la situation épidémiologique est actuellement «stable». Sauf que le relâchement manifestement observé chez les citoyens concernant les mesures barrières reste favorable à l'apparition d'autres souches du coronavirus et l'augmentation des cas de contamination.

## D' Bekkat Berkani écarte le retour au confinement

Le D' Bekkat Berkani a écarté, hier, la possibilité d'un retour au confinement sanitaire, du moins



Ph/D. R.

dans l'immédiat. Il a expliqué, à la chaîne Ennahar TV, qu'au niveau du Comité scientifique dont il est membre il n'existe pas de réflexion dans ce sens. Concernant les personnes déjà vaccinées, le président du Conseil de l'Ordre des médecins a assuré qu'aucune d'elles n'a été recontaminée, preuve de l'efficacité du vaccin qui assure une immunité, selon lui.

Le porte-parole a ajouté que les vaccins anti-Covid sont efficaces contre la souche mutée, qui se caractérise par une mobilité rapide. Il a par ailleurs indiqué que la souche mutée présente les mêmes symptômes que la première souche de Corona. Il a assuré que le vaccin acquis par l'Algérie est efficace

même contre les variants qui ont la plus grande capacité de prorogation, confirmant par ailleurs les deux cas de variants anglais révélés par l'Institut Pasteur Algérie. Par ailleurs, le membre du Comité anti-Covid-19 a rappelé que les autorités

algériennes vont procéder à la suspension des vols de rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger, du 1<sup>er</sup> au 31 mars, par mesure de prévention contre la pandémie.

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

## Virus : 155 nouveaux cas et 2 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 2 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de moins qu'hier (4), portant à 2 979 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 155 cas, soit 28 cas de moins par rapport au bilan d'hier (183), pour atteindre, au total, 112 960 cas confirmés.

R. N.

Marché des fruits et légumes

## La flambée des prix persiste et s'aggrave

Les marchés des fruits et légumes ont enregistré, ces jours-ci, une flambée des prix qui agacent les ménages aux faibles revenus. La hausse des prix a touché essentiellement les produits phares consommés par les familles algériennes.

Les consommateurs assistent impuissants à une hausse exagérée et injustifiée des prix de produits de grande consommation. Une situation qui indispose les citoyens, impuissants devant ce diktat imposé par certains commerçants et qui met en évidence les carences de régulation du marché. Les arguments avancés par les vendeurs sont les prix élevés à l'achat chez les grossistes et les problèmes d'approvisionnement en cette période. Ceux qui ont fait leur marché récemment ont certainement ressenti cette hausse. Des ménagères rencontrées n'ont pas été avares en mots pour évoquer la fièvre des prix des légumes qui a tendance à s'inscrire dans la durée. Sur les étals le constat est sans appel. Il faut payer le prix fort pour acheter des légumes. Il est clair, pour



Ph/E. Soraya/J. A.

tous les citoyens, que le diktat des intermédiaires reste de mise. Un diktat qui persiste et qui tend à devenir encore plus étouffant. Sur les étals des marchés de la capitale les prix restent inaccessibles. Malek, jeune commerçant, considère toutefois que cette flambée est due aussi au manque d'approvisionnement. «A cet effet, les commerçants profitent de l'absence pour multiplier les prix», nous confie enco-

re notre interlocuteur. Un autre citoyen nous a exprimé son inquiétude, tout en soutenant que «si cela continue comme ça, la situation évoluera vers une anarchie générale», a-t-il déploré. Hier, les tarifs des produits agricoles affichés sur les étals donnaient froid dans le dos et face à cette situation les consommateurs n'ont de cesse de se plaindre, mais en dépit de cela, ils achètent. «On n'a pas le

choix», nous a confié un père de famille. Une tournée à travers les marchés renseigne suffisamment sur l'état d'esprit des consommateurs. Sans surprise, les Algériens sont réellement inquiets, voire désespérés. Les prix sont vraiment hors de portée de la bourse moyenne. Pour de nombreux consommateurs, cette spéculation est due au manque de régulation du marché. Ils demandent à l'État de prendre ses responsabilités pour permettre aux ménages de survivre. De nombreux chalandes rencontrés ont exprimé leur mécontentement à l'égard de ces prix, expliquant ce fait par la spéculation et le monopole exercés par certains détaillants en l'absence d'un contrôle et d'un suivi des marchés de gros et des chambres froides, notamment. Ainsi, la pomme de terre a été cédée hier jusqu'à 80 DA le kilo dans la majorité des marchés et rares étaient les marchands qui la proposaient à 75 ou 70 DA. Ce tubercule, réputé comme légume des pauvres, est désormais inaccessible pour les petites bourses. Quant à la

tomate, elle ne descend pas sous la barre des 100 DA/kg et la laitue est cédée à 140 DA. Les navets et la carotte sont vendues entre 80 et 100 DA/kg. La même fourchette des prix est maintenue du côté des marchands ambulants. Leurs prix ne diffèrent pas de ceux affichés sur les ardoises exposées dans les marchés. L'aubergine, dont le prix est maintenu entre 130 et 150 DA/kg, est devenue ainsi un produit de luxe. L'oignon, incontournable légume pour les ménagères, est proposé jusqu'à 75 DA/kg. Les haricots verts à 180 DA, les poivrons entre 120 et 140 DA et les courgettes à 130 DA. Pour ce qui est des fruits de saison, il faut dire que cette année le marché enregistre une large disponibilité mais les prix restent élevés et hors de portée pour la majorité des ménages. Ainsi, la banane est cédée entre 220 et 250 DA le kg, les oranges entre 120 DA et 180 DA, les mandarines entre 170 DA et 220 DA, les pommes à 200 DA et la fraise à 220 DA/kg.

Meriem Benchaouia



Des partis politiques se remettent au travail

# Les législatives en ligne de mire

■ Les prochaines échéances électorales semblent raviver la flamme sur la scène politique nationale. Des discours des chefs de partis, qui s'exprimaient ce week-end, l'on décèle un avant-goût des législatives anticipées, qui se tiendront dans les quelques mois à venir.



Par Aomar Fekrache



Phs/D.R.

**H**ier, le président du Parti du renouveau algérien (P.R.A.), Kamel Bensalem, lors d'une rencontre régionale organisée au siège du bureau de wilaya à Constantine, a annoncé la participation de son parti aux élections législatives. «Notre objectif majeur est de concrétiser le changement, de répondre aux aspirations du peuple et d'assurer la sécurité et la stabilité du pays», a-t-il affirmé, tout en insistant sur la nécessité de «consolider la cohésion nationale pour faire face aux différents défis, au vu des crises auxquelles le pays est confronté». Il a également appelé tous les acteurs poli-

tiques, les organes de presse ainsi que la société civile à «adhérer massivement à ces élections afin de permettre au peuple d'élire librement ses représentants». Lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs des élections législatives, le président du parti a préconisé le recouvrement de la confiance du peuple pour assurer une économie forte, ajoutant que «le développement des zones d'ombre, l'investissement, la sécurité et l'autosuffisance alimentaire figurent au programme du parti».

De son côté, Abdelrezak Makri, président du Mouvement pour la Société de la Paix (MSP), a accusé le courant «laïc radical» de fomenter un complot afin de

ne pas aller vers des élections. S'exprimant lors d'une conférence de presse à Alger, il dira que la raison du refus des élections réside dans le fait que ce courant n'a pas de chance de les remporter. Ces partis, a-t-il ajouté, veulent «imposer une période de transition et inverser l'équation». Le président du MSP a défendu les choix de son parti, affirmant que l'aboutissement du jeu politique est le vote. Makri a indiqué que l'on ne peut pas arriver au pouvoir en usant de «manœuvres et de négociations sous la table», précisant que «l'alternance au pouvoir ne se fait qu'avec la volonté du peuple» et de préciser que «l'arbitre entre les différents partis est l'urne». Le mouvement El Islah, quant à lui,

a affirmé, par la voix de son président, Filali Ghouini, son adhésion «totale» aux différents ateliers de l'«Algérie nouvelle» pour concrétiser le changement à même de répondre aux aspirations des Algériens et de préserver la sécurité et la stabilité du pays. A l'ouverture de la session ordinaire du bureau national du mouvement, M. Ghouini a souligné que sa formation participera «massivement» aux prochaines élections législatives, ainsi qu'à toutes les échéances et autres rendez-vous nationaux «pour contribuer au parachèvement de l'édification des institutions de l'Algérie nouvelle dont tout un chacun rêve».

A. F.

## Asphyxie au monoxyde de carbone

### Les Algériens appelés à l'aération de leur domicile

**Q**uotidiennement, les éléments de la Protection civile interviennent pour prodiguer des soins de première urgence à des personnes incommodées par le monoxyde de carbone (Co) émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bains de leurs domiciles, et ce, à travers plusieurs wilayas du pays. Mais souvent il est déjà trop tard.

Le tueur silencieux fait des ravages quotidiennement. Des drames ont lieu chaque année durant la période hivernale, où des familles entières meurent asphyxiées par le monoxyde de carbone. Face aux risques liés aux appareils de chauffage, l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce) multiplie ses appels à plus de vigilance. Elle insiste sur l'importance de l'aération des domiciles durant la journée mais essentiellement durant la nuit et appelle les consommateurs à acheter des chauffages conformes aux exigences de sécurité. Via sa page Facebook, l'Association affirme que «pour votre sécurité et votre sûreté, achetez le chauffage d'origine qui répond aux normes de qualité et

de sécurité, et insistez sur l'acquisition du certificat de garantie du produit». Concernant les citoyens qui préfèrent acheter des chauffages à prix bas au lieu de ceux trop chers, l'Apoce insiste sur le fait que «dans ce cas précis, l'acheteur ne doit pas s'attarder sur le prix mais plutôt sur la qualité du chauffage, car il y a un risque sur sa vie et celle de sa famille et votre sécurité et celle de votre famille n'ont pas de prix». En outre, pour plus de prudence, le président de l'Apoce, Mustapha Zebdi, plaide pour la généralisation de l'utilisation des appareils de détection de gaz sur l'ensemble des foyers et entrepôts et ce, avec prélèvement de son prix sur les factures de l'électricité et du gaz pour permettre à tout le monde de pouvoir l'acquiescer. En outre, lors d'une journée de sensibilisation sur la prévention contre les dangers d'asphyxie au monoxyde de carbone, organisée à Ain Témouchent, les participants avaient mis en exergue l'importance du rôle des plombiers respectant les normes de sécurité pendant l'installation des appareils de gaz. Le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction géné-

rale de la protection civile (DGPC), le colonel Farouk Achour, avait déclaré que les stagiaires en plomberie, futurs professionnels dans le domaine de l'installation de réseaux de gaz et d'appareils de chauffage et de chauffe-eau, ont un rôle important dans la prévention contre les risques d'asphyxie, partant de la formation technique qu'ils acquièrent. Parmi les normes de sécurité, il avait cité la conception d'une bonne aération, le contrôle approfondi du réseau et des canaux de gaz et le suivi du fonctionnement des équipements, entre autres, qui détermineront la qualité du travail ayant un rôle efficace dans la prévention contre ces accidents. Au passage, le même intervenant n'a pas exclu la responsabilité du bénéficiaire de tels travaux et son engagement à respecter les consignes de sécurité qui lui sont prodiguées. Pour sa part, le chef de la cellule d'information et de communication à la DGPC, le capitaine Nassim Bernaoui, avait estimé que les plombiers sont le principal maillon de prévention et de sensibilisation contre le danger d'asphyxie, car ce sont eux qui se chargent des tâches d'installation d'appareils

de chauffage et de chauffe-eau, en plus de conseiller le citoyen sur la façon de choisir les appareils adéquats et le lieu d'installation, ainsi que la manière d'entretien et de contrôle. Le capitaine Bernaoui a indiqué que les accidents des fuites de gaz, enregistrés à travers le pays l'année dernière, ont fait 126 morts, signalant le sauvetage et le secours de 2 000 personnes ayant fait l'objet d'asphyxie au monoxyde de carbone. Pas moins de 36 décès ont été enregistrés au cours du mois de janvier dernier où 731 personnes ont été secourues dans des accidents qui pourraient être évités si les règles de la bonne aération et les normes de sécurité dans l'installation du réseau de gaz et des appareils étaient respectées, a-t-il ajouté. Enfin, il est à noter qu'en 48 heures seulement, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 38 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bains de leurs domiciles à travers plusieurs wilayas du pays.

Thinhinene Khouchi

## LA QUESTION DU JOUR

### Le rapport qui achève l'amitié américano-saoudienne

Suite de la page une

**I**ls comprendraient qu'un ennemi dise un mot en lui-même déjà inacceptable pour en suggérer un autre de plus directement accusateur encore, s'agissant de leur futur roi. Ils ne comprennent pas que ce langage soit tenu par des amis. La veille de la publication du rapport, le président américain a parlé au téléphone au roi Salmane, sans aborder le sujet qui fâche, mais tout de même en lui faisant savoir que les Etats-Unis envisagent sérieusement de remodeler leurs relations avec son pays, une façon assez limpide de signifier qu'ils veulent en fait les revoir à la baisse. Or si le président américain auteur de ces propos était sur le point de quitter ses fonctions, passe encore. Les Saoudiens seraient sans doute disposés à faire comme s'ils n'avaient pas été prononcés. Mais qu'ils les aient été par quelqu'un qui entame à peine son mandat, voilà qui est dur à avaler. Ils veulent dire que durant les quatre prochaines années, le prince héritier, qui entre-temps serait peut-être devenu le monarque saoudien, ne serait recevable ni à la Maison-Blanche ni même à Washington. Or s'il ne l'est pas dans la capitale américaine, il y a des chances pour qu'il ne le soit pas non plus dans les capitales occidentales. Le rapport en question a fait de lui un pestiféré, un intouchable, un non sortable, et un non recevable. Une condition insupportable pour un futur roi, d'ailleurs d'ores et déjà le dirigeant effectif de son pays. Cela les Saoudiens ne le pardonneront jamais à Joe Biden. Ce n'est pas son engagement à continuer d'assurer la défense de l'Arabie saoudite contre les menaces houthis et iraniennes qui y changera quelque chose. Les Américains ne le savent peut-être pas encore, mais avec ce rapport, ils ont mis fin à des relations aussi vieilles que particulières avec l'Arabie saoudite. C'est que par son entremise ils s'inscrivent en faux contre l'intronisation d'un prince déjà désigné comme le futur roi. Ils s'immiscitent dans ce qu'il y a de plus sacré pour une monarchie : la règle de succession. Si la famille régnante saoudienne n'a plus le droit de désigner son futur roi, c'est qu'elle est en train de déperir. Mieux, c'est qu'elle est déjà tombée mais sans qu'elle le sache. A contrario, s'il n'est pas vrai qu'elle soit tombée avant l'heure, alors ce sont les Etats-Unis qui ont cessé d'être pour elle les amis et les protecteurs.

M. H.

## Huile d'olive

# Un producteur algérien de Djelfa, lauréat d'un concours à Dubai

■ Un producteur algérien d'huile d'olive de Ain Ouessara (wilaya de Djelfa) vient de remporter le premier Prix du concours consacré à l'huile d'olive «extra vierge», de récolte précoce, du concours international de Dubai Olive Oil Competition «DOOC».

Par Lina G.

L'oléiculteur Hakim Alileche a remporté le premier prix, parmi plus de 360 participants à ce concours, venant de différents pays, notamment d'Espagne, de Grèce, d'Italie et de Tunisie, qui sont les premiers producteurs au monde d'huile d'olive. Les huiles ont été analysées par un premier jury composé d'experts basés à Dubai. Une autre analyse a été effectuée par un jury composé d'experts internationaux (italiens, japonais, français et brésiliens). Les lauréats se voient offrir la possibilité de commercialiser leur produit sur les sites internet des organisateurs du concours, mais aussi sur un réseau de boutiques de luxe à travers le

monde. Dans une déclaration à l'APS, ce producteur, originaire de Tizi Ouzou et dont les vergers sont situés dans la région de Benhar à Ain Ouessara, a précisé qu'il tenait son exploitation exclusivement en culture biologique. D'ailleurs, il a soumis son produit à la certification auprès d'un organisme mondial basé en Allemagne. L'oléiculteur de Ain Ouessara possède un verger de 40 hectares comptant 15 000 oliviers dont 9 000 sont en production avec une irrigation en réseau goutte à goutte. En 2020, le verger a produit 20 000 litres pour une année que l'agriculteur considère comme «difficile» en termes de rendement. M. Alileche a expliqué que pour l'obtention de son huile, les olives sont triturées le jour-même de la cueillette au sein du verger grâce à un moulin acquis de Toscane, en Italie. La cueillette s'effectue à la main, nécessitant une main-d'œuvre saisonnière d'une soixantaine de personnes, «même si la main-d'œuvre se fait rare». «La trituration le jour-même permet aux olives de ne pas s'oxyder. Les taux de peroxyde est d'environ 3 % alors que l'organisme international d'oléiculture pour l'huile extra vierge le limite à un maximum de 20 %. Cette



distinction permet de montrer une fois de plus que le produit algérien n'a rien à envier aux produits d'autres pays méditerranéens producteurs d'huile d'olive», estime M. Alileche. Cependant, l'oléiculteur regrette la persistance de lourdeurs bureaucratiques concernant plusieurs volets de son activité agricole. De plus, la problématique d'acquisition de bouteilles en verre pour l'huile d'olive demeure,

dit-il, problématique, «dans la mesure où les producteurs de bouteilles en verre sont rares en Algérie, nous obligeant parfois à nous tourner vers leur importation de Tunisie». Concernant son ambition d'exporter, le producteur affirme avoir reçu l'intérêt de clients en France, en Russie, du Sultanat d'Oman mais aussi du Canada, du Japon et des Etats-Unis pour la saison prochaine. La récolte des olives pour la pro-

duction d'huile «extra vierge» de récolte précoce s'effectue au mois d'octobre. «A travers notre production, nous visons un marché de luxe. Au niveau du marché premium, le litre peut être cédé à 120 euros. Nous concernant, nous commercialisons notre huile à des distributeurs pour 7 à 8 euros/litre qui le cède à plus de 20 euros/litre en Europe», souligne-t-il.

L. G.

## Tamanrasset Saisie de près de 40 000 comprimés de produits pharmaceutiques nuisibles à la santé publique

LES SERVICES de la police judiciaires (PJ) de la sûreté de la wilaya de Tamanrasset ont saisi une quantité de 39 047 comprimés de produits pharmaceutiques nuisibles à la santé publique, et ont procédé à l'arrestation de trois personnes impliquées dans cette affaire, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication et des relations publiques relevant de ce corps constitué.

Agissant sur informations faisant état de l'existence d'un magasin commercial dans le quartier «Tahagart», au centre-ville de Tamanrasset, dont le propriétaire exerce la commercialisation de produits pharmaceutiques nuisibles à la santé publique, selon la même source.

En coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Tamanrasset, une autorisation de perquisition du magasin a été délivrée, ce qui a permis la saisie de 39 047 comprimés de produits pharmaceutiques nocifs pour la santé publique, importés par la contrebande pour commercialisation, et trois personnes impliquées dans cette affaire ont été arrêtées.

Présentés devant les instances judiciaires compétentes, les mis en cause ont été condamnés à un an de prison avec sursis assorti d'une amende, a-t-on fait savoir.

## Diverses opérations en cours de concrétisation

### L'arganier valorisé à Tindouf

Diverses opérations visant la régénération, la valorisation et la protection de l'arbre de l'arganier, espèce végétale rare en Algérie et menacée d'extinction, sont en cours de concrétisation dans la wilaya de Tindouf, ont indiqué des responsables de la Conservation des forêts. Les efforts menés pour la préservation de cette espèce végétale endémique aux nombreuses vertus cosmétiques, pharmaceutiques et diététiques, ont donné lieu à la distribution de plants d'arganier aux agriculteurs de la wilaya pour mener des opérations de plantation graduelle à travers leurs exploitations. Le principal objectif est de valoriser cet arbre, menacé à cause de plusieurs facteurs, notamment le surpâturage et l'exploitation abusive du bois, a expliqué le responsable du service technique à la Conservation des forêts de Tindouf, Abdelmoumène Mouzaoui. Dans le cadre de ces actions de valorisation, la Conservation des forêts a distribué 1 000 arbustes d'arganier aux agriculteurs (130 plants/agriculteur), à mettre en terre sur une surface de 200 ha, a-t-il ajouté. Le responsable s'est d'ailleurs félicité des résultats «encourageants»

enregistrés jusqu'à présent, grâce principalement à l'adoption d'un système moderne d'irrigation «goutte-à-goutte» ainsi qu'un nouveau système appelé «Grow-Box» ou «Water-Box», a expliqué M. Mouzaoui. Ce dernier système permet le développement des plants d'arganier grâce à une réserve d'eau placée à proximité le long de l'année, a-t-il détaillé, relevant que ce système a été adopté suite à une convention signée entre la Direction générale des forêts et le Programme onusien pour l'alimentation et l'agriculture et une expérience-pilote menée dans quatre wilayas, à savoir Skikda, Adrar, Illizi et Tindouf. La convention a été signée dans le cadre de la Stratégie forestière-2030 pour une gestion durable de la richesse sylvoicole, la lutte contre la déforestation, la réduction des effets des changements climatiques et la protection du sol et des ressources hydriques, selon le responsable.

### Œuvrer à valoriser cette richesse sylvoicole

Pour protéger et mettre en valeur les ressources naturelles

de la région, notamment l'arganier et ses dérivés, une enveloppe de huit millions de dinars a été dégagée au titre d'un partenariat signé par la Conservation des forêts et la Chambre d'artisanat et des métiers en vue de la formation de 200 femmes chargées de l'extraction de l'huile d'arganier. La protection et la réhabilitation du couvert végétal, notamment le développement de l'arganier dans la région, revêt une grande importance pour les autorités de la wilaya de Tindouf, qui se traduit par la prise d'une batterie de décisions, dont la création d'une réserve naturelle dans la région de Touïref Bouam. Une enveloppe de 30 millions de dinars a été puisée du Fonds de développement des régions du Sud pour la réalisation d'une série de projets, dont un forage, deux bassins équipés de générateur électrique, en plus d'un autre montant de 20 millions de dinars destiné à la réalisation d'un autre bassin d'irrigation, l'acquisition d'un camion-citerne et d'autres équipements d'irrigation et de points d'abreuvement du cheptel.

La pépinière de développement de cette essence sylvoicole de Tindouf, qui fait partie de plus

de 50 unités similaires réparties sur le territoire national, est en quête davantage de soutien pour mener à bien sa mission principale, à savoir la préservation de cette richesse forestière et la mise en valeur des espèces rares à l'instar de l'arganier et de l'acacia, a ajouté M. Mouzaoui.

L'arganraie s'étend sur plus de 70 hectares dans la wilaya de Tindouf, peuplés de 5 257 arganiers, répartis sur les régions de Targuemat (300 arbres), Merkala (240) et Touïref Bouam (4 717), selon un recensement des services de la Conservation des forêts.

Concentré notamment dans cette région de l'extrême sud-ouest du pays, l'arganier, de la famille des sapotacées, pouvant atteindre 200 ans, offre une grande capacité d'adaptation aux conditions climatiques et permet de lutter contre la désertification et la sécheresse. En plus de contribuer largement à la préservation de l'écosystème et de l'environnement, le bois de l'arganier constitue une source d'énergie, son feuillage est un fourrage pour les animaux et son fruit donne de l'huile d'argan.

Yanis H.



Pays émergents et en développement

# Les pertes de revenu par habitant atteindront 22 % d'ici à 2022

■ Les pays émergents et en développement, à l'exception de la Chine, pourraient accuser des pertes cumulées de revenu par habitant qui atteindraient 22 % d'ici à 2022, a indiqué la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva.



Ph.D. R.

Par Samia Y.

La première responsable du FMI qui s'est exprimée à l'issue d'une réunion par visioconférence des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G20, a

déclaré que «dans les pays émergents et les pays en développement, à l'exception de la Chine, nous prévoyons que d'ici à 2022, les pertes cumulées de revenu par habitant atteindront 22 %, contre 13 % dans les pays avancés», selon un communiqué publié vendredi sur le site web

du FMI.

Les prévisions du Fonds révèlent que «seule la moitié des pays qui parvenaient à réduire leur écart de revenu par rapport aux pays avancés continueront de le faire au cours de la période 2020-22», précise M<sup>me</sup> Georgieva. Evoquant l'impact «dispropor-

tionné» de la pandémie sur la perte d'emploi chez les jeunes, les personnes peu qualifiées et les femmes, à l'intérieur des pays, la patronne du FMI a estimé qu'il était «nécessaire d'agir avec fermeté et détermination» en préconisant certaines mesures, à commencer par l'accélération des campagnes de vaccination à travers le monde, une démarche qui représenterait le «moyen le plus efficace de soutenir la reprise». Dans ce sens, la directrice du FMI a estimé qu'une collaboration internationale était «indispensable» pour augmenter la cadence de la production des vaccins afin de les rendre «disponibles partout le plus rapidement possible».

Le communiqué du FMI a fait état, en sus, des recommandations de M<sup>me</sup> Georgieva quant à l'instauration de dispositifs d'urgence dont bénéficieront les entreprises et les ménages qui soient adaptés à la situation de chaque pays, insistant sur la nécessité de les maintenir «jusqu'à ce que la crise sanitaire soit durablement surmontée».

Cela tout en appelant à se préparer à faire face aux risques et aux conséquences que pourrait engendrer le retrait progressif de l'aide des pouvoirs publics, craignant «une augmentation des faillites, une montée des tensions financières et une volatilité excessive des marchés financiers». M<sup>me</sup> Georgieva a insisté

également sur l'impérative d'«accroître l'aide aux pays vulnérables». A ce titre, elle a indiqué que le FMI collabore avec la Banque mondiale (BM) pour aider les pays à mettre en œuvre de «solides réformes» et à traiter la question de la transparence et de la viabilité de la dette. Cela en plus d'accroître les financements concessionnels.

La directrice du FMI a salué, en outre, la reprise progressive de l'économie mondiale grâce, a-t-elle expliqué, à «l'avancée des campagnes de vaccination et aux mesures énergiques prises par les membres du G20 sur les plans monétaire et budgétaire». Elle s'est montrée, d'ailleurs, optimiste quant aux perspectives de croissance pour cette année qui seraient, selon elle, «plus favorables que les prévisions de janvier (5,5 %)», indiquant que «les incertitudes restent très fortes», du fait que les campagnes de vaccination sont encore loin d'être terminées et doivent faire face à de nouvelles vagues et souches variantes du virus. S. Y.

Au lendemain de nouveaux records

## Le pétrole en repli

LES COURS du pétrole se sont repliés vendredi, après avoir atteint la veille des plus hauts depuis janvier 2020, le marché tournant son regard vers la rencontre des membres de l'Opep+ la semaine prochaine, alors que le dollar s'est renforcé. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril, dont c'est le dernier jour de cotation, a perdu 1,12 % ou 75 cents à Londres par rapport à la clôture de jeudi, à 66,13 dollars. Le baril américain de WTI pour le même mois a lâché dans le même temps 3,19 % ou 2,03 dollars à 61,50 dollars. Les cours de l'or noir ont battu en retraite «en partie à cause du renforcement du dollar, mais surtout parce que ce marché était vraiment allé trop loin, nous avons besoin d'un repli», a estimé Robert Yawger de Mizuho USA.

Jeudi en effet, les deux contrats de référence avaient touché des niveaux plus vus depuis le 8 janvier 2020, à respectivement 67,70 dollars et 63,81 dollars le baril.

Sur la semaine, malgré le recul de vendredi, les prix du brut s'appréciaient de plus de 5 % pour le Brent et de presque 4 % pour le WTI. Les investisseurs ont aussi digéré vendredi le rapport hebdomadaire sur les stocks de brut américains, qui se sont avérés plus hauts que prévus malgré des arrêts de production dus à la vague de froid. **Nabila T.**

Marchés

## Les Bourses européennes vacillent, les taux se stabilisent

Les Bourses européennes ont terminé en net repli vendredi, Paris et Londres signant les plus fortes baisses, au terme d'une semaine dominée par la vive remontée des taux d'emprunt, qui a fait pâlir l'attractivité des marchés actions.

En dépit d'un rebond du Nasdaq et du S&P 500, la Bourse de Paris a reculé de 1,39 % tandis que Londres s'est enfoncé de 2,53 %. Francfort a décliné pour sa part de 0,67 % et Milan de 0,93 %.

Vers 18h30 (17h30 GMT), le Nasdaq montait de 1,63 %, le S&P 500 de 0,59 % tandis que le Dow Jones cédait 0,64 %. Plus tôt en Asie, l'indice Nikkei à Tokyo avait plongé de près de 4 % et l'indice Hang Seng à Hong Kong de 3,64 %, entraînés dans la chute des indices américains jeudi soir, et notamment des valeurs technologiques, sur fond de hausse galopante du rendement obligataire américain à dix ans. Ce dernier a franchi le seuil symbolique de 1,50 % jeudi, autour duquel il continuait d'évoluer. Par effet de contagion, les taux d'emprunt européens ont aussi fortement grimpé. Le

taux français à dix ans, après être passé au-dessus de la barre de 0 % jeudi pour la première fois depuis neuf mois, a terminé en petite baisse, à -0,01 %. Le taux allemand a fini pour sa part à -0,26 % après être monté jusqu'à -0,20 % en début de séance.

«La montée des taux sur le marché obligataire américain a perturbé pas mal de choses mais la séance du jour pourrait être le début d'une accalmie», juge Jochen Stanzl, analyste chez CMC Markets. Avec la hausse des taux d'intérêt sur les emprunts d'Etat, les investisseurs ont tendance à se détourner des actifs risqués au profit du marché obligataire, qui offre des rendements supérieurs. Cette progression des taux est le reflet d'anticipations d'une hausse généralisée des prix en raison de l'accélération des campagnes de vaccination contre le Covid-19 et du gigantesque plan de soutien à l'économie américaine, qui présage d'une reprise de la croissance.

Pour l'heure, les prix à la consommation ont augmenté un peu moins vite en janvier qu'en décembre aux Etats-Unis, à

+0,3 % selon l'indice PCE. Sur un an toutefois, l'inflation s'accroît un peu, à 1,5 %. Le patron de la Banque centrale américaine (Fed), Jerome Powell, a toutefois essayé d'apaiser les craintes du marché cette semaine en affirmant que l'inflation ne retrouverait pas avant trois ans des niveaux autour de 2 %. Isabel Schnabel, membre du directoire de la BCE, a de son côté indiqué vendredi que la Banque centrale européenne devra augmenter ses soutiens à l'économie en cas de trop forte hausse des taux d'intérêt. Côté indicateurs, les revenus des ménages américains ont bondi de 10 % en janvier par rapport à décembre, une hausse exceptionnellement élevée grâce aux chèques versés aux foyers et aux allocations chômage étendues dans le cadre du plan de relance de 900 milliards de dollars adopté fin 2020 par le Congrès. En revanche, la confiance des consommateurs s'est érodée en février, en raison de la baisse de revenus chez les ménages les plus modestes, selon l'estimation finale de l'enquête de l'Université du Michigan. Les valeurs pétrolières

ont souffert dans le sillage de la baisse des cours du brut. A Londres, BP a cédé 4,20 % à 291,75 pence et Royal Dutch Shell 3,85 % à 1 387,60 pence. A Paris, Total a reculé de 2,74 % à 38,38 euros. Vers 17h00 GMT (18h00 à Paris), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril, dont c'est le dernier jour de cotation, perdait 1,14 % à Londres par rapport à la clôture de jeudi, à 66,12 dollars. Le baril américain de WTI pour le même mois lâchait dans le même temps 2,09 % à 62,20 dollars. Volkswagen, le géant de l'automobile (+1,13 % à 173,02 euros), relégué en 2020 à la deuxième place du marché mondial, s'attend pour 2021 à une «hausse significative» de son chiffre d'affaires malgré la persistance de la pandémie de Covid-19. Deutsche Telekom, le premier groupe européen de télécommunication (+0,40 % à 15,03 euros) a dépassé pour la première fois les 100 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2020, grâce au rachat de son concurrent américain Sprint, malgré l'impact de la pandémie de Covid-19. **Sara B.**

Célébration à Tizi Ouzou du 32<sup>e</sup> anniversaire du décès de l'écrivain

# L'œuvre et le parcours de Mouloud Mammeri revisités

■ La célébration du 32<sup>e</sup> anniversaire du décès du grand écrivain Mouloud Mammeri est marquée par un programme culturel riche et varié. En dépit de l'absence de plusieurs spécialistes de l'écrivain, le programme de cette année permet aux jeunes écrivains et critiques de prouver leur talent et dire leur mot.



Ph/D.R.

Par Abela Selles

**E**n effet, un menu plein d'activités était annoncé préalablement pour assurer la présence du public qui attendait cet événement. Organisée simultanément à la maison de la culture de la ville, au théâtre régional Kateb-

Yacine ainsi qu'à la bibliothèque et salles de lecture Icherdiouene, Sitta, Djemaa Nsaharij et Ouled Ichir, cette commémoration est marquée par un bon nombre d'auteurs et chercheurs qui ont saisi l'occasion de présenter leurs travaux et ouvrages littéraires écrits en langue amazighe. C'est aussi une manière pour les

encourager à écrire en langue amazighe et stimuler les jeunes à la lire (c'est un des buts de Mouloud Mammeri qui appelait à l'apprentissage de cette langue, sachant qu'il est le premier enseignant de langue amazighe en Algérie après l'indépendance). Le programme des activités était riche et varié, afin de pou-

voir revisiter l'œuvre diversifiée de Mouloud Mammeri.

Ce programme qui a commencé jeudi à la maison de la culture de Tizi Ouzou, a enregistré une foule nombreuse, des autorités locales, des élus et des responsables locaux du secteur de la Culture, vendredi, dans sa région natale, Ath Yanni.

Initiées par la direction de la culture et des arts, les rencontres organisées à cette occasion ont permis aux universitaires et chercheurs dont Said Chemakh, Lynda Hantour, Djamel Laced et Ali Sayad de revenir sur l'œuvre de l'écrivain et son combat pour la promotion et l'apprentissage de la culture et la langue amazighe.

La célébration du 32<sup>e</sup> anniversaire du décès de Mouloud Mammeri était, entre autres, une occasion pour découvrir et revisiter le parcours de l'écrivain à travers une exposition de photos et de livres.

Ce programme, qui a enregistré une forte présence du public, sera clôturé par une cérémonie de recueillement sur la tombe de Mouloud Mammeri au cimetière du village Taourit Mimoun qui a vu naître l'auteur.

Il est à rappeler que le grand écrivain d'expression française qui a œuvré pour promouvoir la culture et la langue amazighe,

Mouloud Mammeri, est décédé le 26 février 1989, laissant derrière lui un héritage culturel de grande valeur. Il était de retour d'un colloque international sur l'oralité africaine, organisé au Maroc, quand il a été victime d'un accident de la circulation dans la wilaya de Ain Defla.

A. S.

## Pour le tweet d'un homonyme L'acteur de Spider-Man chahuté sur internet en Inde

**L'ACTEUR** britannique Tom Holland, qui incarne Spider-Man à l'écran, s'est retrouvé au cœur d'une tempête sur Twitter en Inde pour un commentaire moqueur envers le Premier ministre, Narendra Modi... publié par un homonyme. L'historien britannique Tom Holland, utilisant sur le réseau social le pseudonyme à *holland\_tom*, a raillé mercredi le Premier ministre indien, après qu'un immense stade de cricket a été renommé en son honneur. «Je suis un grand admirateur de la modestie dont Modi a fait preuve en donnant son nom au plus grand stade de cricket du monde», a-t-il moqué sur Twitter. La publication a provoqué des réactions outrées en Inde, où certains ont confondu ce compte Twitter avec celui d'un autre Tom Holland : le célèbre acteur de 24 ans incarnant Spider-Man dans la série de films des studios Marvel, dont le pseudonyme est à Tom Holland 1996. Le hashtag *BoycottSpiderMan* est vite devenu populaire dans ce pays d'1,3 milliard d'habitants. «C'est une affaire interne à l'Inde. Nous allons vous donner une leçon de vie. *iboycottspiderman*», a lancé un internaute.

«Vous qui conspirez contre le leader mondial (Modi). Attendez, la police de Delhi vient vous chercher», a écrit un autre. Tom Holland, l'acteur, a été actif sur Twitter cette semaine, mais plutôt pour titiller ses fans au sujet des titres possibles pour le dernier film de la série. Tom Holland, l'historien, s'est quant à lui excusé, en tweetant : «Oh là là, il semble que j'aie à moi seul détruit les perspectives du prochain Spider-Man en Inde». «J'aurais dû me rappeler qu'un grand pouvoir implique de grandes responsabilités», a-t-il ajouté, reprenant une phrase culte de l'homme-araignée. Le stade d'Ahmedabad, dans l'Etat indien du Gujarat (ouest), a été renommé mercredi «Narendra Modi». Cette enceinte pouvant accueillir 110 000 spectateurs était l'un des projets phares de l'actuel Premier ministre lorsqu'il était à la tête de cet Etat.

F. H.

## Promulgation d'un nouveau cahier des charges

### Une nécessité pour l'organisation des festivals en Algérie

**L**a ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a mis l'accent sur l'urgence de promulguer un nouveau cahier des charges régissant l'organisation des festivals culturels et artistiques en Algérie, indique un communiqué du ministère. S'exprimant lors d'une réunion tenue jeudi en présence de cadres du secteur en vue d'examiner la relance des grandes manifestations culturelles et artistiques et arrêter le calendrier culturel au titre du mois sacré de ramadhan et du mois dédié au patrimoine, M<sup>me</sup>

Bendouda a souligné l'impératif d'accélérer «la promulgation d'un nouveau cahier des charges régissant l'organisation des festivals». Le nouveau cahier des charges devra prendre en compte le plan de mise en place des contrats de performance adopté par le secteur, et s'inscrire dans la vision du département de la Culture basée essentiellement sur le développement de l'économie culturelle, en y associant le reste des secteurs, y compris les Collectivités locales, a ajouté la même source. La ministre a également insisté sur l'importan-

ce de «concrétiser les objectifs locaux et internationaux des festivals, tendant principalement à réhabiliter l'acte culturel et se soucier, en premier lieu, des artistes algériens et des jeunes talents».

A ce titre, M<sup>me</sup> Bendouda a préconisé l'implication des jeunes et des étudiants, notamment ceux des instituts d'arts ainsi que ceux de la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, dans l'organisation des festivals, en les recrutant à titre provisoire ou en tant que stagiaires volontaires, à l'occasion

de chaque édition.

La ministre a donné des instructions aux cadres du secteur et les chargés des établissements sous tutelle, à l'effet d'adopter des critères de «bonne sélection et de professionnalisme dans la performance, la compétence, l'encadrement et la formation», insistant également sur «l'adoption de la transparence dans la gestion, à même de protéger le service public, éviter le gaspillage de la dépense et de développer les arts et la production culturelle».

F. H.

Batna

### Ouverture demain du Festival du court métrage d'Imedghassen

**L**e Festival international du court métrage d'Imedghassen sera ouvert ce lundi à Batna, a-t-on appris vendredi auprès du commissariat du festival. La cérémonie d'ouverture de ce rendez-vous culturel de 4 jours sera tenue au théâtre régional de Batna, D' Salah-Lembarkia, et verra la présentation de l'ensemble des courts métrages, œuvres nationales et internationales, en com-

pétition, à côté d'un hommage qui sera rendu à quelques cinéastes, a précisé la même source. Organisé par la coopérative culturelle «Lamssa», 14 courts métrages représentant 13 pays seront en lice pour la compétition internationale et 12 autres films de 9 wilayas concourront pour le bouclier du Festival dans la compétition locale, a-t-on encore détaillé.

Ces courts métrages seront

présentés à la Cinémathèque de Batna (Salle des Aurès) dans le centre-ville, suivis de débat ouvert entre le public et les cinéastes, ajoute la source, indiquant, qu'à l'occasion, des films et courts métrages d'animation pour enfants seront diffusés pour les petits, à la salle de projection du théâtre régional, D' Lembarkia. En marge du festival, des ateliers de formation aux métiers du cinéma seront organi-

sés au profit de jeunes amateurs de cet art à la maison de la Culture Mohamed-Laid-Al-Khalifa, encadrés par des spécialistes du domaine.

Aussi, les participants au Festival international du court métrage d'Imedghassen seront conviés à des sorties de découverte de certains sites archéologiques de la capitale des Aurès, selon le commissariat du festival.

M. K.

L. B.





Meurtre de Khashoggi

# Washington accuse le prince saoudien, mais ne le sanctionne pas

■ Les États-Unis ont publiquement accusé vendredi le prince héritier d'Arabie saoudite d'avoir «validé» l'assassinat du journaliste saoudien Jamal Khashoggi et ont sanctionné certains de ses proches, sans aller jusqu'à punir le puissant dirigeant, dans l'espoir d'éviter la «rupture» avec cet allié-clé.

Par Mourad M.

Ryad a «rejeté totalement les conclusions fausses et préjudiciables» du rapport des services de renseignement américains, tout en appelant de ses vœux la poursuite d'un partenariat «solide et fort» avec Washington.

«Le prince héritier d'Arabie saoudite, Mohammed ben Salmane, a validé une opération à Istanbul, en Turquie, pour capturer ou tuer le journaliste saoudien Jamal Khashoggi», écrit le renseignement américain dans ce document de quatre pages, déclassifié à la demande du Président Joe Biden alors que son prédécesseur Donald Trump l'avait gardé secret.

Le rapport souligne que le jeune dirigeant, surnommé MBS, disposait d'un «contrôle absolu»

des services de renseignement et de sécurité, «rendant très improbable» une telle opération sans son «feu vert».

Il contient une liste d'une vingtaine de personnes impliquées dans l'opération, dont l'ex-numéro deux du renseignement saoudien Ahmed al-Assiri, proche de MBS, et l'ex-conseiller du prince Saoud al-Qahtani, tous deux blanchis par la justice de leur pays.

Le gouvernement américain a annoncé dans la foulée des sanctions financières contre le général Assiri et contre la Force d'intervention rapide, une unité d'élite chargée de la protection du prince, supervisée par Saoud al-Qahtani et présentée par Washington comme étant largement impliquée dans le meurtre.

Le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken a, lui,

interdit d'entrée aux États-Unis 76 Saoudiens, dans le cadre d'une nouvelle règle baptisée «Khashoggi ban», ou «interdiction Khashoggi», visant toute personne accusée de s'attaquer, au nom des autorités de son pays, à des dissidents ou journalistes à l'étranger.

Bien que directement mis en cause, Mohammed ben Salmane ne fait pas partie des personnes sanctionnées.

«Les États-Unis n'imposent généralement pas de sanctions aux plus hauts dirigeants de pays avec lesquels ils entretiennent des relations diplomatiques», a justifié le département d'État.

Le Président Biden veut «recalibrer» les relations avec Ryad : il a fait savoir qu'il ne parlera personnellement qu'avec le roi Salmane et non avec son fils, interlocuteur privilégié de Donald Trump, il a mis l'accent sur les droits humains et il a stoppé le soutien américain à la coalition militaire, dirigée par les Saoudiens, qui intervient dans la guerre au Yémen. Mais il ne veut pas de crise ouverte.

«La relation avec l'Arabie saoudite est importante», a dit Antony Blinken. Les mesures annoncées, «c'est vraiment pour ne pas avoir de rupture dans les relations mais pour les recalibrer», a-t-il plaidé.

La directrice du renseignement national, Avril Haines, a abondé dans ce sens et déclaré que la décision de publier le rapport «n'allait pas faciliter les choses», mais que ce n'était pas «inattendu».

«Evidemment, cela va être délicat sur un certain nombre de choses», a-t-elle affirmé à la radio NPR vendredi soir, ajoutant : «Nous espérons continuer à travailler là où cela a du sens de travailler et continuer à communiquer». Plusieurs personnalités, notamment à gauche, ont déploré cette pru-



Ph. &gt; D. R.

dence. «J'espère qu'il s'agit seulement d'un premier pas, et que le gouvernement entend prendre des mesures concrètes pour que le prince héritier (...) rende personnellement des comptes pour ce crime odieux», a ainsi déclaré le président démocrate de la commission des Affaires étrangères du Sénat américain, Bob Menendez.

La rapporteure spéciale de l'ONU sur les exécutions sommaires, Agnès Callamard, a aussi estimé que Washington devait sanctionner MBS.

D'autant que Joe Biden avait jugé, avant son élection en novembre, que le royaume du Golfe devait être traité comme un État «paria» pour cette affaire et que les responsables du meurtre devaient en «payer les conséquences».

Mais devenu président, il a tenté de déminer le terrain en appelant jeudi le roi Salmane.

S'il a mis l'accent sur «les droits humains universels», il a aussi adressé un satisfecit au monarque pour la récente libération de plusieurs prisonniers politiques. Et il a promis d'aider Ryad à se «défendre» face aux attaques de groupes pro-Iran.

Critique du pouvoir saoudien après en avoir été proche, Jamal Khashoggi, résident aux États-

Unis et chroniqueur du quotidien «Washington Post», avait été assassiné le 2 octobre 2018 dans le consulat de son pays à Istanbul par un commando d'agents venus d'Arabie saoudite. Son corps, démembré, n'a jamais été retrouvé.

Après avoir nié l'assassinat, Ryad avait fini par dire qu'il avait été commis par des agents saoudiens ayant agi seuls. A l'issue d'un procès opaque en Arabie saoudite, cinq Saoudiens ont été condamnés à mort et trois autres à des peines de prison – les peines capitales ont depuis été commuées.

Cette affaire a terni l'image du jeune prince héritier, véritable homme fort du royaume rapidement désigné par des responsables turcs comme le commanditaire du meurtre malgré les dénégations saoudiennes. Le Sénat des États-Unis, qui avait déjà eu accès aux conclusions du renseignement américain, avait aussi jugé dès 2018 que le prince était «responsable» du meurtre. Mais Mike Pompeo, alors secrétaire d'État de Donald Trump, avait lui affirmé que le rapport de la CIA ne contenait «aucun élément direct liant le prince héritier à l'ordre de tuer Jamal Khashoggi».

M. M.



## Commentaire

Fiscalité

Par Fouzia Mahmoudi

Longtemps ignorée, l'absence de fiscalité rigoureuse pour les grandes multinationales est aujourd'hui un sujet de plus en plus prégnant en Europe où l'on accepte de moins en moins l'idée que les Gafa (Google, Apple, Facebook et Amazon) notamment, qui génèrent des centaines de milliards de dollars de bénéfices par an, ne payent rien, ou quasiment rien aux pays dans lesquels ils se développent pourtant. En effet, les États membres de l'UE se sont prononcés jeudi en majorité en faveur d'une directive visant à obliger les multinationales à rendre publiques «pays par pays» leurs données comptables et fiscales, après cinq ans de blocage sur le sujet. Ce soutien devra encore être formalisé par un vote dans les prochains jours, a priori le 3 mars, permettant au Conseil, qui représente les Vingt-Sept, d'entamer des négociations avec le Parlement européen et la Commission pour aboutir à un compromis définitif. Plusieurs pays, dont la France, les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie, l'Espagne ou l'Autriche, ont soutenu jeudi la proposition de compromis présentée par le Portugal, qui exerce actuellement la présidence tournante de l'UE. Mais d'autres, comme le Luxembourg, Chypre, Malte, l'Irlande ou la Suède, y sont opposés. Quant à l'Allemagne, elle s'est abstenue, affirmant ne pas avoir terminé ses «consultations internes» sur le sujet. La plupart des opposants se sont dit favorables au but poursuivi par le texte, mais ont regretté qu'il soit présenté dans une réunion ministérielle où la décision est prise à la majorité qualifiée (55 % des États membres représentant au moins 65 % de la population européenne). Or, les décisions sur les questions fiscales, très sensibles politiquement, nécessitent habituellement l'unanimité, ce qui rend tout accord très difficile à obtenir. La Commission a affirmé jeudi qu'à ses yeux il s'agissait d'une question de transparence et non d'harmonisation fiscale, ce qui autorise le vote à la majorité qualifiée. L'objectif de cette directive, présentée par Bruxelles en 2016 après les scandales LuxLeaks et Panama Papers, est de contraindre les entreprises à révéler leurs chiffres d'affaires, leurs bénéfices, ainsi que l'assiette fiscale et les impôts payés dans les différents pays où elles opèrent. Seules les plus grandes entreprises européennes sont concernées, ainsi que les filiales européennes de groupes étrangers. Chiara Putaturo, conseillère politique de l'ONG Oxfam pour la fiscalité, a salué dans un communiqué «un premier pas important». «Cette étape est particulièrement cruciale à un moment où les dépenses publiques sont mises à rude épreuve en raison de la pandémie de Covid-19. Les citoyens veulent naturellement savoir où les entreprises qui reçoivent des aides d'État paient leurs impôts», a renchéri Elena Gaita, de l'ONG Transparency International. Les deux organisations réclament cependant un renforcement de la proposition, afin que la transparence concerne tous les pays du monde où opèrent les multinationales et pas uniquement ceux de l'UE. Reste à voir comment répondront les grands groupes visés par cette directive, eux qui depuis des décennies profitent d'un immense laxisme au niveau fiscal et que seront les conséquences du développement de ces multinationales en Europe. F. M.

Nigeria

## 317 adolescentes enlevées à l'école, le président «ne cédera pas au chantage»

Le président du Nigeria, Muhammadu Buhari, a condamné vendredi soir le nouvel enlèvement «inhumain» de plus de 300 adolescentes dans un internat du nord-ouest du Nigeria et affirmé qu'il ne «céderait pas au chantage des bandits qui attendent le paiement d'importantes rançons».

A 01h00 du matin vendredi, des «bandits» – nom générique donné localement à des groupes criminels qui terrorisent les populations et mènent des kidnappings de masse contre rançon – sont arrivés en voiture

dans l'internat de Jangebe, dans l'État de Zamfara, et ont enlevé les dortoirs. Ils ont emmené 317 jeunes filles au cours de ce nouveau kidnapping d'élèves dans le nord-ouest du Nigeria.

«Cette administration ne cédera pas au chantage des bandits qui ciblent d'innocentes élèves en espérant le paiement d'importantes rançons», a déclaré M. Buhari dans un communiqué.

«Nous avons la capacité de déployer une force massive contre les bandits dans les villages où ils opèrent, mais nous

sommes limités par la peur de lourdes pertes de villageois innocents et d'otages qui pourraient être utilisés comme boucliers humains par les bandits», a ajouté le président.

Dans le nord-ouest du Nigeria, la situation sécuritaire est de plus en plus précaire et les habitants sont laissés à eux-mêmes pour assurer leur sécurité.

Vendredi, une foule en colère s'en est pris au convoi du ministre local et d'un responsable sécuritaire qui se rendaient à Jangebe après l'enlèvement.

Libye

# Le nouveau gouvernement se fixe 12 objectifs durant la phase transitoire

■ Le nouveau gouvernement intérimaire en Libye s'est fixé douze objectifs durant la période de transition devant s'étaler jusqu'aux élections générales prévues le 24 décembre prochain, a fait savoir, jeudi, le Bureau de communication du Chef du gouvernement, Abdelhamid Debeibah, sur sa page Facebook.



Par Lamine H.

La composante et le programme du nouveau gouvernement ont été soumis, jeudi, au

Conseil présidentiel pour examen et à la Chambre des représentants du peuple (Parlement) pour approbation, et ce, conformément à la feuille de route arrêtée par le Forum de dia-

logue politique libyen (FDPL) au début du mois en cours à Genève, en Suisse, sous l'égide de l'ONU.

Selon le communiqué, le gouvernement vise en premier

«à assurer la souveraineté nationale à travers l'ensemble du territoire libyen, à sécuriser les frontières, à évacuer les mercenaires et les forces étrangères présents en Libye et à réunifier les institutions de l'Etat».

Parmi les autres objectifs figurent notamment «la protection des citoyens et leurs biens, mettre fin aux conflits armés inter-libyens, la lutte contre la corruption, l'amélioration du cadre de vie des citoyens, instaurer la réconciliation nationale, reconstruire les villes détruites par la guerre, exploiter rationnellement les richesses de pays et garantir leur répartition équitable entre les libyens», note la même source.

Le gouvernement de Abdelhamid Debeibah ne peut entamer son travail, selon les accords politiques conclus à Genève, qu'une fois qu'il aura été approuvé par le Parlement ou à défaut par le FDPL.

Abdelhamid Debeibah a jusqu'au 19 mars prochain pour obtenir la confiance de la Chambre des représentants du peuple.

La séance de confiance aura lieu dans la ville de Syrte. Selon les autorités locales de cette ville, une délégation du Parlement s'est rendue dimanche à Syrte pour entamer les préparatifs nécessaires pour la tenue de la séance de vote de confiance.

«Le Parlement a réservé un hôtel en ville et opté pour le complexe de Ouagadougou pour la tenue de ses séances», a indiqué le responsable de la communication auprès du Conseil municipal de Syrte, Mohamed al-Amil.

L. H.

## 45<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la RASD

### Les villes occupées soumises à un blocus sécuritaire étouffant

Les Sahraouis dans les villes occupées s'apprêtent à célébrer le 45<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), sous un blocus sécuritaire asphyxiant, imposé par les forces d'occupation marocaines. Les militants sahraouis des droits de l'Homme dans les différentes villes occupées entreprennent de célébrer cette occasion en dépit d'une militarisation de ces régions, soumises à une forte présence des appareils de répression marocains qui interdisent le moindre rassemblement.

Depuis Laayoune occupée, la militante sahraouie des droits de l'Homme, Fatmatou Dehouar, a relevé, dans une déclaration à l'APS, la détermination des Sahraouis à célébrer cet anniversaire qui raconte l'histoire d'un peuple libre ayant décidé d'édifier son Etat contre vents et marées. Bien que la célébration de cet anniversaire se déroule sous un blocus, les Sahraouis tiennent à marquer cette date en hissant l'emblème national ou en se rassemblant au domicile d'un militant pour se remémorer le processus d'édification de l'Etat et les sacrifices des chouchada, a-t-elle dit. Affirmant que cet anniversaire était l'occasion pour susciter l'espoir quant à la capacité du peuple sahraoui à parachever sa souveraineté sur l'ensemble de ses territoires, M<sup>me</sup> Dehouar a assuré que le «Makzhen est incapable de priver les Sahraouis de célébrer cet anniversaire». S'exprimant depuis la ville de Smara, le militant Hammadi El Nasri a rappelé la conjoncture

délicate qui caractérise la célébration, cette année, du 45<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la RASD, notamment après la reprise de la lutte armée le 13 novembre 2020, une démarche qui a avorté, selon lui, «des tentatives d'étouffement de la cause sahraouie». Misant sur l'échec de la cause et la capitulation du peuple sahraoui, ce plan dange-reux a été porté par des puissances pesantes au niveau de l'ONU. Elles ont réussi à jouer un grand rôle dans la marginalisation de la cause en accordant un temps précieux au Maroc pour acheter le silence des pays devant les crimes commis contre les Sahraouis dans les villes occupées, au sud du Maroc et dans les universités du Royaume. La reprise de la lutte armée a toutefois déjoué les plans de l'occupant et a permis à la cause nationale de revenir sur le devant à la faveur de l'écho médiatique qu'à connu la question sahraouie, a ajouté le même intervenant. Mettant en avant la position constante de l'Algérie en appui à la cause légitime du Sahara occidental, M. Hammadi El Nasri a soutenu que cette position «n'est point étrange pour La Mecque des révolutionnaires, l'Algérie qui est restée fidèle aux principes de la glorieuse révolution de Novembre».

### La manifestation «Sahara Marathon» se poursuit dans plusieurs pays du monde

La manifestation virtuelle «Sahara Marathon» se poursuit dans plusieurs pays du monde

avec la participation de nombreuses associations internationales solidaires avec le peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination, dans le cadre de la célébration du 45<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), a affirmé, vendredi à l'APS, le membre du Comité international pour la coordination de la manifestation, Ibrahim Cheikh Arbih. La 22<sup>e</sup> édition de la manifestation «Sahara Marathon» qui a débuté le 22 février courant et s'achèvera aujourd'hui, s'est déroulée cette année dans un format spécial du fait de la conjoncture sanitaire liée à la pandémie Covid-19, a indiqué M. Arbih qui a fait état de la mise en place d'une plateforme sur internet et la programmation de marathons virtuels, une démarche inédite qui a vu la participation de nombreux amis de la cause sahraouis du monde entier. Selon le même intervenant, plus de 1 600 participants ont pu être contactés, grâce notamment aux réseaux sociaux, relevant que les marathoniens s'inscrivent sur la plateforme et s'acquittent d'un montant en fonction de la distance à parcourir (5, 10 ou 21 km). Les montants collectés seront versés aux Sahraouis dans les camps de réfugiés. Des marathons devraient se tenir dans plusieurs pays d'Amérique latine, notamment au Mexique, Colombie, Venezuela et au Panama.

En Belgique, la manifestation a été organisée grâce au concours de l'Association d'amitié belgo-sahraouie, de l'Association «El Sahara Matenbaa» et l'Association «Filles

de la Saguia el-Hamra et du Rio de Oro». Sur l'objectif de ce marathon, M. Arbih dira qu'«il s'agit de faire connaître la question du peuple sahraoui au niveau international, à faire passer le message des Sahraouis dans les camps de réfugiés ainsi que dans les villes occupées du Sahara occidental à la communauté internationale, et de rappeler qu'il existe un peuple pacifique et militant qui appelle à la liberté et à l'indépendance, et attend une solution à sa question». Il est à noter que de nombreuses associations ont participé à l'organisation de divers marathons de solidarité, en Espagne, en Allemagne, en Italie, en Belgique, en Pologne et au Chili, ainsi qu'en Grande-Bretagne, en République tchèque, en Colombie, aux Etats-Unis d'Amérique, en Norvège, en France, au Portugal, aux Pays-Bas, en Suède, au Venezuela, au Brésil et en Roumanie.

Maya H.

### Tunisie Coronavirus : 666 nouveaux cas et 31 décès en une journée

Le ministère tunisien de la Santé a signalé vendredi 666 nouvelles contaminations au Covid-19 au cours des dernières 24 heures.

Le ministère tunisien de la Santé a confirmé avoir réalisé 3 961 analyses virologiques en 24 heures, pour un total de 972 664 tests de dépistage dans le pays depuis le début de la pandémie.

Dans un communiqué officiel, publié vendredi soir, le ministère a fait état de 31 décès dus au Covid-19 en 24 heures.

Ainsi, la Tunisie totalise 231 964 cas confirmés de Covid-19 dont 196 945 guérisons depuis la découverte du premier cas dans le pays le 2 mars 2020.

A la date du 25 février, la pandémie de Covid-19 a coûté la vie à 7 942 Tunisiens, selon des sources sanitaires.

Actuellement, 1 116 patients atteints du Covid-19 sont hospitalisés, dont 268 en réanimation et 106 placés sous respiration artificielle.

R. M.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء تيزي وزو  
محكمة ذراع الميزان  
القسم شؤون الأسرة  
رقم الجدول : 21/00065  
رقم الملف : 21/00420  
تاريخ الحكم : 21/02/21

الحكم بالحجر

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علينا حضوريا وفي أول درجة في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة

في الموضوع : إفراج الحكم الصادر عن محكمة المال بتاريخ 1045 ففوس 2020/05/19 و اعتماد الخبرة المنجزة في طرف الخبر المكتور عبر اشراف رايح والموعدة لدى امانة ضبط المحكمة بتاريخ 2020/11/12 تحت رقم 619 ذراع الميزان ولاية تيزي وزو ايدت قاضي وقرأت تصديت وتعين المرجع تحقيقا زמוש محمد مقدما عليها لرعايتها والقيام بشؤونها الادارية والمالية والتقانونية والتصرف في ممتلكاتها تصرف الرجل الحريص مع مراعاة احكام المادتين 99-100 من قانون الأسرة , امر المرجع بنشر هذا الحكم لإعلام باحدى الجرائد الوطنية وفقا لإجراءات المقررة قانونا على نفقاتها, مع امر ضبط الحالة المدنية لتبديله المختصة بالتأشير بقتاتح التقديم مع الحجر على المرجع ضدها على هامش عند ميلادها لإشهار بسعي من التوبة العامة , تحمیل المرجع ضدها المصاريف القضائية بما فيها مصاريف الخبرة بدأ صدر الحكم والضح به جهرها بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ المذكور أعلاه ولخصته امضي على أصله كلا من الرئيس وامين الضبط.

Rel:174/02/21

Le Jour d'Algérie - N° 5311 - Dimanche 28 février 2021





## Coupe du Qatar 2021

## Bounedjah offre le trophée à Al-Sadd

L'ATTAQUANT international algérien, Baghdad Bounedjah, a offert la Coupe du Qatar à son équipe, Al-Sadd, en marquant un doublé en finale, disputée vendredi soir contre Al-Duhail (2-0). Le fer de lance de la sélection nationale avait commencé par ouvrir le score à la 6<sup>e</sup> d'un joli retourné acrobatique, avant de revenir à la charge à la 76<sup>e</sup>, pour tuer le match, en signant le deuxième but, d'une balle piquée. Al-Sadd avait atteint la finale aux dépens d'Al-Rayane, qu'il avait sorti en demi-finale

(1-0), alors qu'Al-Duhail avait éliminé Al-Gharrafa, sur le score de deux buts à un. Un premier titre donc pour Al-Sadd, qui semble s'acheminer tout droit vers un doublé (Coupe - Championnat), car disposant déjà de treize points d'avance sur son premier poursuivant au classement général, Al-Duhail. Une confortable avance pour le club de Bounedjah, qui désormais n'a plus besoin que de deux points pour être sûr de terminer champion du Qatar pour la saison 2020-2021.

## ASO Chlef

## L'entraîneur Leknaoui jette l'éponge

L'ENTRAÎNEUR de l'ASO Chlef, Nadir Leknaoui, a décidé de démissionner de son poste, quelques jours après la lourde défaite concédée à domicile face à la JS Saoura (6-0), a-t-on appris, vendredi, auprès du pensionnaire de la Ligue 1 de football. Arrivé en janvier dernier en provenance du NA Hussein-Dey, Leknaoui n'a pas fait long feu sur le banc de la formation chélifienne, lui qui s'était engagé pour un contrat renouvelable qui courait jusqu'à la fin de la saison. En attendant la désignation d'un nouvel entraîneur, la direction du club a confié l'intérim au techni-

cien Fodil Moussi, qui avait débuté la saison en tant qu'entraîneur en chef, avant d'être relégué en tant qu'adjoint avec l'arrivée de Leknaoui. Les coéquipiers de l'actuel meilleur co-buteur du championnat, Kaddour Beldjilali, effectueront un déplacement périlleux samedi à Sétif, pour affronter le co-leader l'ES Sétif au stade du 8-Mai-1945 (15h00), dans le cadre de la 15<sup>e</sup> journée. Avec deux matchs en retard, l'ASO Chlef pointe à la 12<sup>e</sup> place au classement avec 16 points, à cinq longueurs d'avance sur le premier reléguable, l'USM Bel-Abbès (11 points).

## Fédération algérienne de tennis

## Adoption des bilans, la commission de candidatures installée

LES MEMBRES de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération algérienne de tennis (FAT) ont adopté, vendredi à Alger, les bilans moral et financier de l'exercice 2020, le bilan quadriennal (2017-2021), et installé la commission de candidatures en vue de l'organisation de l'AG élective, prévue le 13 mars prochain (09h00) au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA). Les travaux de ce rendez-vous ont enregistré la présence de 31 membres sur les 48 que compte l'Assemblée, sous la supervision du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports, Abderrazak Belkadi. Les membres de l'AG ont procédé d'abord à l'élection des commissions de candidatures, de recours et de passation

de consignes, en vue de l'Assemblée générale élective (AGE) prévue le 13 mars au siège du COA. La commission de candidatures est composée de trois membres : Mohamed Bouchareb, Lamine Ben Yahia et Islem Azzeddine Bouzidi. Trois membres ont été désignés au sein de la commission de recours : Reda Youcefi, Mondji Ali Khodja et Yahiaoui Tahar. La commission de passation de consignes est constituée de deux membres : Islem Azzeddine Bouzidi et Hamza Khelassi (secrétaire général par intérim). Les membres de l'AG ont procédé ensuite à la lecture et l'adoption du bilan moral pour l'exercice 2020 par 17 voix oui, une non et une abstention, sur les 19 voix délibératives.

## Ligue des champions d'Afrique/CRB-Mamelodi Sundowns cet après-midi à Dar Essalem

## Le Chabab pour la confirmation

■ Le Chabab de Belouizdad affronte cet après-midi la formation sud-africaine Mamelodi Sundowns, pour le compte de la deuxième journée de la Ligue des champions d'Afrique.



Les Belouizdadis décidés à se donner à fond pour l'emporter

Par Mahfoud M.

Se jouant à Dar Essalem en Tanzanie, en raison du refus des autorités algériennes d'accueillir les Sud-Africains par peur de la transmission du nouveau variant du coronavirus, cette rencontre s'annonce quelque peu difficile pour les gars de Laâkiba. En effet, les Algérois n'ont pas leurs repères sur ce stade de Dar Essalem et seront donc logés à la même enseigne que leur adversaire du jour, en plus du fait que les périodes de la programmation de cette rencontre a quelque peu perturbé la sérénité du groupe. Malgré cela, les Rouge et Blanc feront tout ce qui est en leur

pouvoir pour assurer la victoire, surtout que le match se joue à domicile même s'il est programmé loin d'Alger. L'essentiel pour les poulains du Français Dumas est de confirmer le résultat positif enregistré face à la formation congolaise du TP Mazembé, enregistré à Lubumbashi. Ainsi, seuls les trois points comptent pour les Belouizdadis s'ils souhaitent prendre une place parmi les deux premiers et espérer se qualifier aux quarts de finale, même si le chemin est encore long. Les gars de Belouizdad doivent exercer une grosse pression sur leur adversaire dès les premières minutes s'ils veulent ouvrir la marque assez tôt pour ensuite gérer le match comme il se doit et prendre de

ce fait les trois points qui restent très importants pour l'équipe. Dumas devra composer avec le groupe qu'il a sous la main, sachant qu'il y a des joueurs qui reviennent de blessure comme c'est le cas de Tabti, Balahouel et Djerar. Il ne décidera de les incorporer que quelques heures avant le match, sachant qu'il lui faudra voir avec le staff médical s'ils sont prêts à réintégrer le groupe. Les joueurs sont conscients de ce qui les attend lors de ce match et souhaitent vraiment l'emporter, comme le dira l'attaquant Draoui, qui affirme que l'équipe fera tout pour être à la hauteur lors de ce match et remporter le succès.

M. M.

Ligue 1 algérienne (15<sup>e</sup> journée)

## La JS Saoura nouveau leader

LA JEUNESSE Sportive de la Saoura s'est emparée seule du leadership de la Ligue 1 algérienne de football, en dominant l'US Biskra (4-0), vendredi, en ouverture de la 15<sup>e</sup> journée, ayant vu le dauphin, Olympique de Médéa, concéder un nul vierge à domicile face au CS Constantine, au moment où l'ancien leader, l'Entente de Sétif, qui compte trois matchs en moins, a rétrogradé à la 3<sup>e</sup> place du classement général. C'est donc le club de Béchar qui a réalisé la meilleure affaire en ouverture de cette 15<sup>e</sup> journée, devant se poursuivre hier, avec le déroulement de quatre rencontres, à

savoir : AS Aïn M'lila - WA Tlemcen, MC Oran - Paradou AC, ES Sétif - ASO Chlef et MC Alger - JS Kabylie, au moment où la confrontation CA Bordj Bou Arreridj - CR Belouizdad a été reportée à une date ultérieure. La JSS a ouvert le score par Daoud (25<sup>e</sup>), avant que Messaoudi ne s'offre un doublé (42<sup>e</sup> et 57<sup>e</sup>), et c'est Lahemri qui a clôturé le festival sur penalty à la 78<sup>e</sup>.

Un précieux succès qui propulse la JSS provisoirement sur la plus haute marche du podium, avec 29 points, avec une longueur d'avance sur l'Olympique de Médéa, désormais deuxième,

après avoir été tenu en échec sur son propre terrain par les Sanafir AC, en attendant le retour en piste de l'Aigle noir sétifien, qui devait accueillir hier l'ASO Chlef. Un match important, car susceptible de modifier complètement l'actuelle hiérarchie, puisqu'en cas de victoire, l'ESS redeviendrait seul leader, avec 30 points, tout en ayant deux matchs en moins. Dans le milieu de tableau, le NA Hussein Dey a réussi une des meilleures affaires de cette première moitié de la 15<sup>e</sup> journée, puisque sa victoire contre le RC Relizane lui a permis de rejoindre son adversaire du jour à la 11<sup>e</sup> place, avec 17 points

pour chaque club. De son côté, l'USM Alger a renoué avec le succès en accueillant le NC Magra au stade Omar-Hamadi, qu'il a battu (3-0), grâce notamment à un but contre son camp du défenseur Demane (1<sup>e</sup>), alors que les deux autres réalisations ont été l'œuvre de Mahious (61<sup>e</sup>) et Aliane (77<sup>e</sup>).

Un précieux succès, car il permet aux Rouge et Noir de remonter provisoirement à la 6<sup>e</sup> place, avec 21 points, ex æquo avec la JS Kabylie, qui cependant compte trois matchs en moins. A Sidi Bel-Abbès, l'affaire s'est résumée en une histoire de penalties, puisque les trois buts

inscrits entre le club local l'USMBA et la JSM Skikda l'ont été sur des coups de pied de réparation. En effet, Mouaki et Belgherbi avaient transformé ceux de l'USM Bel-Abbès, respectivement aux 76<sup>e</sup> et 83<sup>e</sup>, alors que Merzougui avait sauvé l'honneur pour les visiteurs, à la 87<sup>e</sup>, également sur penalty. Outre le match ES Sétif - ASO Chlef, qui revêt une importance capitale, vu sa capacité à modifier complètement l'ordre établi en tête du classement, l'autre duel à suivre hier était probablement le Clásico MC Alger - JS Kabylie, entre le 10<sup>e</sup> qui reçoit le 6<sup>e</sup>.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Drogue

## Le Maroc se penche sur la légalisation de l'usage du cannabis

LE MAROC, un des premiers producteurs de cannabis au monde, se penche depuis jeudi sur un projet de loi relatif à l'usage légal de cette drogue à des fins thérapeutiques, ont indiqué des médias. L'exécutif marocain devrait compléter et approuver le texte lors de sa prochaine réunion. Le projet de loi prévoit la création d'une agence marocaine de régulation des activités liées au cannabis. Un organe qui sera chargé de «développer un circuit agricole et industriel dans les régions autorisées à produire cette plante», selon plusieurs sources, citées par des médias locaux. Une étude de l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée» (un réseau indépendant), publiée en 2020, évalue la production marocaine annuelle de cannabis à plus de 700 tonnes, pour une valeur de 23 milliards de dollars. Dans son dernier rapport publié en 2020, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (Onudc), a indiqué que le Maroc continue d'être le premier producteur de cannabis dans le monde avec 47 500 ha de culture de cette substance en 2018. Selon la même source, le Maroc est cité dans un cinquième des cas de saisie de résine de cannabis opérées à travers le monde au cours de la période 2014-2018. Le rapport intitulé «2020 World Drug Report» souligne, en outre, que la plupart des résines de cannabis d'origine marocaine destinées à l'Europe sont d'abord expédiées vers l'Espagne avant d'atteindre les autres pays européens. Mardi, le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies, Sidi Mohamed Omar, a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à tenir le Maroc pour responsable de son rôle dans le trafic de drogue et la traite d'êtres humains au Sahara occidental occupé, et averti que la paix et la sécurité «sont de plus en plus menacées» dans la région en raison de ces pratiques. «La paix et la sécurité dans notre région sont de plus en plus menacées par le lien entre le crime organisé, le trafic de drogue et le terrorisme où les groupes terroristes transnationaux prospèrent grâce au cannabis produit par le Maroc et à d'autres drogues comme source majeure de financement de leurs opérations terroristes dans la région sahélienne du Sahara et au-delà», a averti Sidi Omar dans une lettre adressée à la présidente en exercice du Conseil de sécurité, le représentant permanent du Royaume-Uni auprès de l'ONU, l'ambassadrice Barbara Woodward. «Nous demandons une fois de plus au Conseil de sécurité de tenir l'occupant marocain pour responsable de

son rôle bien documenté dans le trafic de drogue et de le contraindre à respecter ses engagements régionaux et internationaux et à renoncer à ses actions déstabilisatrices qui menacent la sécurité et la stabilité des pays voisins et de toute la région», a également souligné le diplomate sahraoui.

## Le ministre des Droits de l'Homme présente sa démission

Le ministre d'Etat marocain chargé des droits de l'Homme, Mustapha Ramid, a présenté vendredi sa démission au Chef du gouvernement, Saad Eddine El Othmani, alors qu'une régression des libertés a été dénoncée dans le royaume. Le ministre a évoqué dans sa lettre de démission des raisons de santé et de son incapacité à continuer à assumer les responsabilités. Présent au sein du gouvernement depuis 2012, M. Ramid est l'un des leaders du Parti Justice et Développement (PJD) qui conduit la coalition gouvernementale au Maroc. La démission du ministre marocain intervient alors que les violations des droits de l'Homme se multiplient dans le pays, selon plusieurs organisations, comme l'Association marocaine des droits humains (AMDH) ou Amnesty international qui dénoncent régulièrement la «répression des voix critiques» au Maroc comme c'est le cas des journalistes Souleimane Raissouni et Omar Radi, en attente de jugement depuis plusieurs mois. Egalement, l'historien et défenseur des droits humains, Maâti Monjib, arrêté le 29 décembre dans un restaurant du quartier Hassan à Rabat, capitale du Maroc et condamné à un an de prison ferme. Le Comité de soutien du journaliste Maâti Monjib a d'ailleurs appelé à sa libération «immédiate» et dénoncé la «logique de répression» du régime marocain menée contre les journalistes et toutes les voix critiques. R. M.

## LE POUVOIR D'ACHAT DES ALGÉRIENS



Loumis

Djalou@hotmail.com

Béjaïa

## 56 quintaux de viande saisis

■ Pas moins de 56 quintaux de viande de volaille et d'abats ont été saisis par les unités de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa au courant de la semaine dernière.

Par H. Cherfa

Selon un communiqué de presse de la cellule de communication du groupement de la Gendarmerie nationale, «la marchandise a été emballée dans des caisses et transportée dans cinq camionnettes qui devaient les acheminer depuis le chemin communal reliant Oued-Ghir à Béjaïa en vue de l'écouler chez les volaillers de la ville de Béjaïa». Les auteurs des infractions ont été arrêtés et

conduits à la bridage de la gendarmerie. Une enquête a été ouverte à ce sujet et le dossier a été transféré aux autorités judiciaires concernées. Contrôlée par le vétérinaire de la municipalité, la marchandise a été détruite sur avis d'une commission de santé. Par ailleurs, 10 560 bouteilles d'alcool ont été saisies au courant de la semaine dernière par les éléments de la gendarmerie sur la RN 26, près d'El-Kseur. La marchandise était illégalement transportée dans un

camion afin d'être livrée pour la consommation. Pour sa part, la police judiciaire de la 6<sup>e</sup> sûreté urbaine de Béjaïa a mis fin aux agissements d'un malfaiteur et repris de justice âgé de 33 ans. Ce dernier était impliqué dans une affaire de vol d'une moto qu'il a dérobée à la faveur de la nuit. «La police a agi suite à un dépôt de plainte pour vol effectué par la victime», a souligné la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La moto était immobilisée devant chez lui. «L'individu a été placé en détention après sa présentation devant le Parquet», précise la même source. H. C.

## Présidence de la République Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

LE PRÉSIDENT de la République, Chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, présidera, aujourd'hui, au siège de la Présidence de la République, la réunion périodique du Conseil des ministres, a indiqué hier un communiqué de la Présidence de la République. «Le Président de la République, Chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, présidera, dimanche 28 février 2021 au siège de la Présidence de la République, la réunion périodique du Conseil des ministres, consacrée à l'examen et à l'endossement de plusieurs exposés sur la relance de l'économie nationale et le suivi de la prise en charge des préoccupations des citoyens», lit-on dans le communiqué. R. N.

Football

## Décès de l'ancien gardien international Mohamed Nassou

L'ANCIEN gardien international algérien dans les années 1960, Mohamed Nassou, est décédé à l'âge de 84 ans des suites d'une longue maladie, a annoncé, hier, le CR Belouizdad, l'un des clubs où il a évolué durant sa carrière. Surnommé «Le chat noir» ou encore le «Yachine algérien», Nassou a été le gardien de but de la fameuse formation du «Grand Chabab» des années 60 et de l'équipe nationale. Natif d'Aïn Bénian (Alger), il évolua dans les catégories jeunes au MCA, à l'Olympic

de Marengo (Hadjout) et au Gallia sport d'Alger. A l'indépendance, il rejoint l'USMA avant de passer sous les couleurs du CRB où il remporta plusieurs titres. Nassou, qui a endossé plusieurs fois le maillot de l'équipe nationale, évolua aussi au RC Kouba et à la JS Kabylie. Toujours vêtu d'une tunique noire comme le grand gardien soviétique Lev Yachine, il était intraitable dans le face-à-face et les airs. Les sélectionneurs qui se sont succédés à la tête de l'équipe nationale d'Algérie, entre 1963 et 1967, lui

faisaient régulièrement appel. Durant sa carrière, Nassou a côtoyé tous les grands joueurs de l'époque, à l'image d'Ahcen Lalmas (CRB), Zoubir Aouadj (MCA), Abderrahmane Meziani, Boualem Amirouche (RCK), Messaoud Koussim (ESS), Mustapha Seridi (ESG) et bien d'autres. Le patron du CRB, Charaf-Eddine Amara, a présenté à cette occasion ses sincères condoléances à la famille du défunt et à tous les Belouizdadians. R. S.

## Médéa Un artisan maçon meurt enseveli à «Takhbit»

UN TRENTENAIRE est mort enseveli sous terre, lors de l'effondrement d'un talus survenu hier matin dans le quartier «Takhbit», sur les hauteurs de Médéa, a-t-on appris auprès de la Protection civile. La victime, un artisan maçon âgé de 37 ans, a été surpris par l'effondrement accidentel d'un petit talus surplombant l'endroit où il effectuait des travaux de terrassement, a indiqué la même source, précisant que le corps de la victime était bloqué pendant plus d'une heure sous un tas de terre qui s'est détachée du talus fragilisé vraisemblablement par les travaux de creusement. L'équipe de secouristes dépêchée en urgence sur les lieux de l'accident a réussi à retirer le corps inerte de l'ouvrier, après d'intenses efforts, selon la même source. Ghani H.